

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**FINANCES - Demande
de subvention auprès de
la Région dans le cadre
du PRADET - Etude sur
le renouveau du tourisme
fluvial.**

-=

**RAPPORTEUR
M. le Premier
Vice-Président**

Date de convocation :
14/09/18

Date d'affichage :
14/09/18

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 73

Nombre de Conseillers
votant : 71

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 21 SEPTEMBRE 2018 à 16h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Mélanie MASSOT, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Christophe BOUTON suppléant de M. Jean-Marie ACCART, Monsieur Jacques DOLECKI suppléant de M. Jean-Marie GONDRY, M. René JOLY suppléant de M. Jean LEFEVRE, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Paul GIRONDE représenté(e) par M. Gilles GILLET, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Vincent SAVELLI représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Philippe CAMELLE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Djamilia MALLIARD représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par Mme Christine LEDORAY, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

Mme Myriam HARTOG, M. Yannick LEJEUNE, M. Jacques HERY

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, en partenariat avec Voies Navigables de France, la Communauté d'agglomération de Cambrai, la Communauté d'agglomération de Chauny-Tergnier-La Fère, la Communauté de communes du Pays du Vermandois et la Communauté de communes de l'Est de la Somme, lance une étude sur le renouveau du tourisme fluvial.

Celle-ci sera décomposée en deux lots, le premier concerne la valorisation touristique fluvestre du Canal de Saint-Quentin et des cours d'eau environnants. Le second lot permettra quant à lui de déterminer la faisabilité du réaménagement et de la gestion du Port de plaisance de Saint-Quentin et de son emprise.

Les objectifs assignés à l'étude sont les suivants :

- déterminer le potentiel touristique fluvestre à une échelle intercommunautaire ;
- préciser les itinéraires possibles ainsi que les activités à intégrer ou à développer ;
- faire des propositions de promotion de ce nouvel itinéraire touristique ;
- déterminer les possibilités de réaménagement du Port de plaisance et de son emprise ;
- mettre en exergue les conditions techniques et juridiques d'un tel projet.

Le coût global de l'étude est estimé à 90 000 € TTC.

En vue du financement de ce projet, seront escomptés des financements auprès de la Région Hauts-de-France dans le cadre du PRADET.

La collectivité s'engage à prendre en charge, avec les partenaires, la part non couverte par les subventions.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver le plan de financement prévisionnel ;

2°) d'autoriser Monsieur le 1^{er} Vice-Président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, délégué par arrêté de M. le Président, à solliciter les subventions correspondantes auprès de la Région Hauts-de-France ;

3°) d'autoriser Monsieur le 1^{er} Vice-Président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, délégué par arrêté de M. le Président, à signer tous documents ou conventions, à intervenir dans le cadre du financement de cette opération et à accomplir toutes formalités en résultant.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND, Mme Monique RYO ne prennent pas part au vote.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20180921-43414-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/18

Publication : 11/10/18

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation